

Une enquête internationale

Les fonds d'archives artistiques et littéraires dans les bibliothèques, archives, musées et autres organismes

par Sarah Fox-Pitt
Tate Gallery, Londres

Le Comité du CIA¹ sur les archives littéraires et artistiques (P-LA) a pour mission d'étudier les questions touchant les archives littéraires et artistiques,

leur répartition, leur organisation et leur disponibilité, y compris les problèmes liés aux collections de manuscrits dans les bibliothèques et les musées. Notre comité est composé de collègues de huit pays différents. Il représente les Archives nationales du Canada, le ministère de la Culture et les Archives nationales à

Pékin, le Musée de la littérature tchèque à Prague, les Archives littéraires de la Société pour la Littérature finlandaise ; les Archives littéraires d'Allemagne à Marbach, le ministère de la Culture à Madrid, la Tate Gallery à Londres et, les bibliothèques de l'Université de Princeton aux États-Unis.

1. NDLR - Congrès international des archives.

En 1988, un contact a été pris par le bureau professionnel entre le CIA et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB/IFLA) dans la perspective d'établir une collaboration dans un domaine d'intérêt commun. Les bibliothèques souhaitaient l'assistance du CIA pour l'organisation des fonds d'archives que l'on rencontre souvent dans des institutions, comme les bibliothèques et les musées, qui ne sont pas au cœur de la tradition et des activités archivistiques. On décida au début de concentrer les efforts vers les institutions détenant des archives littéraires ou artistiques. Le résultat de ces démarches fut que notre comité P-LA, dans le but d'accomplir son mandat, en collaboration avec les divisions de la FIAB représentant la section des bibliothèques d'art et la section des livres rares et des manuscrits, a reçu la tâche de publier un guide international des archives littéraires et artistiques. Parallèlement on engagea une consultation du Conseil international des musées (ICOM) et de ses divers comités.

Ce Guide donne l'information sur quelques 3 000 institutions publiques ou privées qui conservent des archives littéraires ou artistiques des pays membres du CIA, de la FIAB et de l'ICOM. Toutes ces institutions conservent des archives qui portent témoignage sur la vie et l'œuvre des artistes et des écrivains, ou sur les fonctions et les activités des organismes et associations littéraires et artistiques. Le Guide ne traitera que des archives, des papiers des individus ou des organismes dont la principale participation à la société humaine s'est manifestée dans le domaine des beaux arts et de la littérature.

Le but du Guide est d'identifier les sources d'études de la littérature et de l'art, et d'informer les chercheurs de leur existence :

- en élargissant la collaboration entre bibliothèques, archives et musées ;
- en favorisant l'usage d'un langage commun et d'une approche semblable pour l'organisation, la description et la conservation des archives littéraires et artistiques dans les bibliothèques, archives et musées ;
- en promouvant l'échange d'informations et en élargissant l'accès aux archives littéraires et artistiques ;

- en offrant des données bibliographiques sur les organismes participants.

Le Guide donnera les noms et adresses des organismes publics et privés, leur histoire, leur politique d'acquisition, la nature des documents conservés, les conditions d'accès et les aides à la recherche disponibles ; et les principaux ouvrages de référence où l'on trouve ces détails. Le Guide sera publié en anglais, français et espagnol.

Ce projet comprend trois phases : conception et définition, préparation et publication.

Première phase : conception et définition

En 1990, des projets furent mis à l'essai au Canada, en Finlande et en Espagne par des membres de notre Comité. Un questionnaire fut adressé à 48 institutions ; 33 réponses furent reçues. Les réponses étaient positives et la plupart des institutions estimaient que le projet était une bonne idée. En outre les archives nationales et provinciales des pays apportaient leur soutien total. Le Guide sera établi sur les réponses fournies par les institutions à l'aide d'un *questionnaire*, révisé selon le résultat de l'essai. *Un guide du questionnaire* a été élaboré pour aider chaque institution à remplir le questionnaire. Nos collègues de la FIAB/IFLA, Jan van der Wateren (Bibliothèque Nationale des Arts au musée de Victoria et Albert à Londres) et Jean Claude Garreta (Bibliothèque de l'Arsenal, Paris) nous ont apporté leur aide pour les documents et les textes en français, en faisant toutes les traductions.

Le questionnaire peut être rempli directement sur disquette d'un format basé sur la structure du questionnaire. Le format est créé sur la base du CDS ISIS obtenu sans frais de l'Unesco.

Deuxième phase : préparation

Le principe coordinateur a été de constituer des centres régionaux ou nationaux à partir desquels on peut envoyer des questionnaires sur papier ou disquette et auxquels on peut les renvoyer.

Jusqu'à maintenant, des membres du comité ont établi ces centres et l'état actuel de l'opération est le suivant :

Des listes d'institutions à atteindre ont été établis par le Canada, la Chine, la République tchèque, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ; la Finlande, les pays nordiques et les États baltes ; l'Allemagne ainsi que l'Autriche et la Suisse de langue allemande ; l'Espagne et tous les pays hispanophones et lusophones ; le Royaume-Uni, l'Irlande et les États-Unis.

Le questionnaire et ses documents d'explication ont été déjà mis à la poste sur papier et sur disquette par le Canada, la Chine, la République tchèque, la Finlande, l'Espagne, tous les pays hispanophones et lusophones et les États-Unis.

La troisième phase : la publication consiste essentiellement à publier le Guide sur un ou plusieurs supports

Nous saurons les résultats exacts au XIII^e Congrès International des Archives, CIA, à Pékin, au mois de septembre où nous montrerons des modèles, des résultats avec des formules proposées de publication. On envisage sérieusement la possibilité de mettre les renseignements sur le World Wide Web/Internet.

Pour la prochaine étape, l'Australie et la Nouvelle Zélande se préparent à se joindre au groupe, et d'autres pendant le congrès de Pékin. On espère que la France et d'autres pays francophones seront du nombre.